Décision 14-D-19 du 18 décembre 2014

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur des produits d'entretien et des insecticides et dans le secteur des produits d'hygiène et de soins pour le corps

Posted on: 18 décembre 2014 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	SC Johnson, Colgate-Palmolive, Henkel
Dispositif(s)	Injonction de publication Pratique établie Sanctions pécuniaires
Procédure(s)	Clémence Transaction

Entreprise(s) concernée(s)	Reckitt Benckiser, Unilever, Procter & Gamble, Hillshire Brands Company, Bolton Manitoba, Johnson & Johnson, L'Oréal, Beiersdorf, SCA Tissue

Lire

le texte intégral de la décision
2.46 Mo

le communiqué de presse